

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Maroc

Une publication du SER de Rabat  
6 au 20 septembre

### Le chiffre à retenir

# 5,2 % PIB/an

## INVESTISSEMENTS NECESSAIRES POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE D'ICI 2030

Confronté à une sixième année de sécheresse consécutive en 2024, le Maroc est particulièrement vulnérable au changement climatique. Cependant, répondre à ce défi nécessitera une capacité d'investissement massive : la Banque mondiale estime que la mise en œuvre de la contribution nationale déterminée<sup>1</sup> du Maroc requiert un volume de financements de 78,8 Mds USD entre 2020 et 2030 (soit 5,2 % du PIB par an).

Dans un contexte budgétaire contraint par le déploiement de plusieurs chantiers structurants (reconstruction post-séisme, Etat social, Coupe du Monde 2030), le secteur privé est donc amené à jouer un rôle crucial dans le financement de la transition écologique. [Une étude du Ministère de l'Economie et des Finances](#), réalisée dans le cadre de la Stratégie de Développement de la Finance Climat 2030, révèle pourtant que 2/3 des financements en faveur du climat sont aujourd'hui réalisés par la puissance publique (seulement 25-30 % de financements privés contre 50 % en moyenne dans la région MENA). En outre, les instruments de financement public – dette concessionnelle et subventions – représentent près de 60 % des investissements climatiques.

La contribution privée à la transition écologique pourrait se renforcer et devrait atteindre 50 % d'ici 2030, le potentiel d'investissements du secteur privé étant estimé à 4,5 Mds USD par an entre 2025 et 2030 (en lien avec le besoin croissant d'infrastructures de production d'énergies renouvelables et de transport d'électricité).

<sup>1</sup> Plan d'action visant à réduire les émissions et à s'adapter aux effets des changements climatiques

## **A Rabat, l'OCDE clôture la seconde phase de son programme-pays avec le Maroc et présente les conclusions de son étude en mettant l'accent sur les défis de l'emploi et de la productivité**

Le 11 septembre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a conclu la seconde phase de son programme-pays avec le Maroc lancée en 2019. Pour mémoire, le programme-pays est un instrument de coopération et ne concerne aujourd'hui que quatre pays hors de l'OCDE : le Maroc, le Kazakhstan, la Thaïlande et le Pérou.

A cette occasion, l'Organisation a présenté les conclusions de son étude économique en présence du Chef de Gouvernement, M. Aziz Akhannouch et du Secrétaire général de l'OCDE, M. Mathias Cormann. Tout en soulignant la capacité de résilience de l'économie marocaine face à une succession de chocs internes (sécheresses, séisme) et externes (Covid-19, guerre en Ukraine) et les réussites du Royaume en matière d'émergence d'écosystèmes industriels insérés dans les chaînes de valeur mondiales (automobile, aéronautique), le rapport de l'OCDE formule plusieurs recommandations de politiques publiques visant à répondre aux défis la croissance marocaine : inclusivité, productivité, capital humain et changement climatique.

**Vulnérabilité climatique** – Conscient de son exposition au changement climatique (ressource en eau proche du seuil de pénurie absolue), le Maroc s'est fixé des objectifs environnementaux ambitieux (réduction des émissions carbone de 45,5% d'ici 2030) mobilisant des projets d'investissement structurant dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. Pour l'OCDE, l'atteinte de ces objectifs pourrait nécessiter le déploiement parallèle de mesures de signal-prix (tarification carbone [en étude pour le PLF 2025] et un ajustement de la tarification de l'eau).

**Participation des jeunes et des femmes au marché du travail** – Le rapport souligne également que le développement économique du Maroc est ralenti par son manque d'inclusivité, en particulier vis-à-vis des femmes (1 femme sur 5 travaille) et des jeunes (taux de chômage de 36 %). Outre la lutte contre l'informalité (67 % de la main d'œuvre nationale), l'Organisation propose de réduire les cotisations salariales sur les bas salaires et de renforcer les politiques éducatives et de l'emploi.

**Productivité** – Malgré l'émergence d'écosystèmes industriels à forte valeur ajoutée, la productivité du travail au Maroc reste plus faible en comparaison régionale (l'écart de productivité vis-à-vis des Etats-Unis est de 40 % pour la Turquie, contre plus de 80 % pour le Maroc). Le rapport préconise, en ce sens, de renforcer la formation professionnelle, notamment en développant les contrats d'apprentissage.

**Secteur privé national** – Le rapport souligne que l'une des problématiques fondamentales de l'économie marocaine réside dans les difficultés de croissance des petites et moyennes entreprises (PME), freinant l'investissement privé et l'innovation. Le rapport propose ainsi de renforcer l'accompagnement des PME et micro-entreprises, notamment en facilitant l'accès au financement bancaire. Pour rappel, la création du Fonds Mohammed VI pour l'investissement vise à répondre à cet enjeu.

# Activités macroéconomiques & financières

## Les orientations du projet de loi de finances 2025

[Le rapport d'exécution budgétaire et de cadrage macroéconomique triennal \(2025-2027\) du Ministère de l'Economie et des Finances](#) présente les priorités de la prochaine loi de finances 2025, qui sera prochainement en discussion au Parlement. S'agissant de la conjoncture, le Ministère table sur une forte accélération de la croissance économique à 4,6 % en 2025 (contre 3,4 % estimé en 2024), principalement en raison d'un rebond anticipé de la valeur ajoutée agricole (+ 11% et une production de 70 M de quintaux). Sur le fond, les priorités du PLF 2025 s'inscrivent dans la continuité du budget 2024 et répondent à trois principales attentes :

- Le déploiement des grands chantiers du Royaume représentant chacun plusieurs points de PIB par an : déploiement de l'Etat social (AMO, allocations familiales avec la création d'une Agence Nationale d'Aide Sociale, éducation et aides au logement) ; la reconstruction post-séisme ; la transition écologique et la lutte contre le stress hydrique (mise en place d'une taxe carbone ; investissements dans les infrastructures hydrauliques et de transports d'énergie décarbonée) ; l'organisation de la Coupe du Monde 2030 (projets d'investissement dans le secteur ferroviaire, les mobilités urbaines et l'aéronautique) ;
- La création d'emplois avec la mise en œuvre d'un plan d'action dédié qui vise à « *soutenir l'emploi en milieu rural, restructurer les programmes actifs d'emploi et accompagner les TPME* », avec une attention accrue à l'insertion des femmes sur le marché du travail ;
- La préservation des équilibres budgétaires et financiers avec une cible de déficit à 3,5 % en 2025 (4% estimé en 2024) et un niveau d'endettement inférieur à 70% du PIB. Pour rappel, ces équilibres sont les garants d'un accès pérenne aux financements internationaux concessionnels (lignes FMI de 5 Mds USD et 1,3 Mds en 2023) ou à condition de marché (levée de 2,5 Mds USD en mars 2023).

# Grands projets, environnement, industries

## **Energie : MASEN annonce la construction de deux nouvelles stations solaires**

Le gouvernement marocain vient d'autoriser l'Agence marocaine pour l'énergie durable (*Moroccan Agency for Sustainable Energy – Masen*) à construire deux nouvelles stations solaires près de Khouribga. Ces deux nouvelles unités ont fait l'objet d'une décision conjointe du ministre de l'Intérieur et de la ministre chargée de la Transition énergétique et du Développement durable. Selon les termes de cette décision, MASEN pourra construire les futures centrales solaires sur deux terrains respectivement de 127 et 114 hectares. Les appels d'offres afférents à la construction de ces deux stations solaires devraient être lancés par MASEN dans les mois à venir.

## **Batteries électriques : le groupe OCP lance les batteries 100% marocaines**

Selon la presse nationale, l'annonce sera faite prochainement : Mera Batteries produirait, d'ici 2026, l'équivalent de 1 GWh de batteries LFP (Lithium Fer Phosphate) par an. La batterie « Made in Morocco » sera dédiée à la fois au secteur automobile et au stockage des énergies vertes. Le projet est porté par InnovX, filiale de l'Université Mohammed VI Polytechnique fondée en 2013 par le groupe OCP, à travers Mera Batteries, une entreprise nouvellement créée à cet effet. Le groupe OCP est le premier producteur mondial intégré de phosphates.

## **Industrie : le géant du textile chinois Sunrise pourrait investir 4,1 Mds MAD au Maroc**

Les autorités marocaines ont rencontré à Shanghai le 7 septembre le Président du groupe textile Sunrise, en marge du Forum sur la Coopération Sino-Africaine. Le projet d'investissement pourrait permettre la création de 11 000 emplois à travers le lancement de sites industriels dans le textile dans plusieurs régions du Royaume. En avril 2024, Sunrise a déjà signé avec le Maroc un protocole d'accord pour la création d'un parc industriel intégré allant de la filature de coton à la fabrication de vêtements. Cet investissement du groupe Sunrise pourrait redynamiser la filière textile marocaine, et répond à la priorité qu'accorde le Gouvernement marocain à la création d'emplois.

# Bailleurs, Coopération internationale

## **La SFI octroie un prêt de 100 M EUR au groupe OCP pour la construction d'un pipeline et d'une station de pompage d'eau dessalée**

La Société financière internationale, filiale du groupe Banque mondiale dédiée au secteur privé, a signé un accord de financement de 100 M EUR avec le groupe OCP afin de construire une station de pompage et un pipeline de 219 km et d'une capacité de 80 M m<sup>3</sup>. Ces installations ont pour vocation de faciliter le transport et l'approvisionnement en eau dessalée depuis les usines de dessalement de Jorf Lasfar vers les sites industriels de Khourigba. Ce projet fait partie intégrante du Programme d'investissement vert de 12 Mds USD sur 2023-2027, engagé par le groupe OCP, qui vise l'accroissement de la production d'engrais vert en faisant levier sur les énergies renouvelables et l'optimisation des ressources hydriques par le développement du dessalement et de la REUT<sup>2</sup> (objectif : 100% d'eau non-conventionnelle d'ici 2028).

## **La BEI finance une étude de faisabilité au bénéfice de MASEN pour la réalisation d'un parc éolien en mer**

La Banque européenne d'investissement (BEI) a relancé récemment un appel d'offres (1er AO annulé en juillet dernier) pour le recrutement d'un consultant chargé d'accompagner l'Agence marocaine de l'énergie durable (MASEN) dans la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de réaliser un premier projet pilote éolien offshore au large de la côte d'Essaouira (assistance technique d'une durée de 24 mois ; subvention de 2 M EUR). Selon des études récentes, le Maroc dispose d'un potentiel éolien offshore significatif sur la côte atlantique, avec des conditions favorables pour l'exploitation de cette énergie renouvelable.

---

<sup>2</sup> Réutilisation des eaux usées traitées

## **Maroc-Chine : signature d'un accord de coopération dans le domaine des ressources en eau**

Le Maroc et la Chine ont signé le 18 septembre à Rabat un mémorandum d'entente instituant un programme pour la coopération dans le domaine des ressources en eau sur la période 2025-2027. Signé par le Ministre de l'Équipement et de l'Eau, M. Nizar Baraka, et la Vice-ministre chinoise des Ressources en eau, cet accord vise à favoriser les échanges d'expériences, renforcer les capacités humaines et institutionnelles, préparer des projets de coopération conjoints et coordonner la mise en œuvre de programmes de formation. Les domaines de coopération couverts portent notamment sur les infrastructures hydrauliques, y compris la construction, l'exploitation, la gestion et l'entretien des projets de distribution d'eau. Ils concernent également la gestion des phénomènes extrêmes, l'approvisionnement en eau potable des zones rurales, ainsi que la conservation et la protection des ressources en eau. En vertu de ce mémorandum, les deux parties conviennent de tenir trois réunions du Comité mixte Chine-Maroc sur les ressources en eau, respectivement en 2025, 2026 et 2027.



## Indicateurs macroéconomiques 2023

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale (7/24)	3,4 %	6,1 %	13 %	0,6 %	4,3 %	69,5 % (PIB base 2014)
FMI (4/24)	3 %	6,1 %	13 %	1,5 %	4,4 %	70,6 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib (3/24)	3 %	6,1 %	-	0,6 %	4,4 %	-
Haut-Commissariat au Plan (01/24)	2,9 %	6,1 %	13 %	-	4,7 %	72 % (PIB base 2014)

## Prévisions macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale	2,9 %	3,8 %	-	1,5 %	4,4 %	70 % (PIB base 2014)
FMI	3,1 %	2,2 %	12 %	2,6 %	4,3 %	69,2 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib	3,1 %	1,5 %	-	1,6 %	4,0 %	-
Haut-Commissariat au Plan	3,0 %	1,8 %	-	-	4,0 %	72,4 % (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : [dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr](mailto:dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr)